

## NORMES ÉDITORIALES de la revue *PERSPECTIVE*

Ces normes servent à faciliter le travail des auteurs et des éditeurs de la revue pour une meilleure qualité du texte imprimé.

La rédaction demande aux auteurs de les suivre scrupuleusement et les remercie pour leur collaboration.

Contact : [revue-perspective@inha.fr](mailto:revue-perspective@inha.fr)

### RÈGLES GÉNÉRALES DU DOCUMENT (au format .doc/Word)

- ◆ Caractère Times New Roman, police 10, interligne double (interligne simple pour les notes)
- ◆ Numérotation des pages en haut à droite
- ◆ Le texte doit être justifié, sans ligne de blanc entre les différents paragraphes, à distinguer par des alinéas.
- ◆ L'article ne doit pas comporter de feuilles de style
- ◆ Réserver l'emploi du gras uniquement pour les titres, sous-titres, et appels de figures
- ◆ Titre de l'article en gras, romain, centré ; Prénom et Nom de l'auteur, romain, à gauche
- ◆ Sous-titre niveau 1 : minuscules en romain gras ; 1 saut de ligne avant, 1 après, aligner à gauche.
- ◆ Sous-titre niveau 2 : minuscules en italique gras ; 1 saut de ligne avant, 1 après, 1 alinéa

### ILLUSTRATIONS ET LÉGENDES

Clichés ou images numérisées (format .jpg ou .tif, minimum 300 dpi), avec indication éventuelle des détenteurs des droits d'auteur et de reproduction. Dans le texte, l'appel aux illustrations sera indiqué en gras comme suit : « **(fig. 5)** ». Les légendes préciseront : Prénom Nom, *Titre de l'œuvre*, date (sûre ou approximative), ville, lieu de conservation : Philippe de Champaigne, *La Madeleine au désert*, 1657, Rennes, Musée des beaux-arts.

**Abréviations.** Les nombres ordinaux s'abrègent en 1er, 1re, 2e, 3e, etc. et non 1ier, 1ère, 2ième. L'abréviation de « pages » au pluriel prend la forme p. et non pp. On n'abrège pas le deuxième nombre si l'on indique un espace de temps ou de page (ex : 1821-1880, et non 1821-80 ; p. 141-149, et non 141-9). Préférer « voir » à « cf. » et éviter les abréviations « v. » pour « voir », « par ex. » pour « par exemple », « s. » pour « siècle ». Pour abrégé « numéro », utiliser la lettre « o » mise en exposant (no), et non le caractère « degré » (°) ; au pluriel, « numéros » s'abrègent en « nos » (de même « folio », « folios » s'abrègent en « fo », « fos »).

**Accents.** Capitales accentuées (É/Ê/È/Ë/À, etc.).

**Apostrophes.** L'importation de texte par copier/coller entre deux documents Word ou d'après un document internet transforme l'apostrophe normalement incurvée (') en apostrophe droite ('). Par conséquent, veiller à rétablir l'apostrophe incurvée (en série, à l'aide de la fonction « remplacer »).

**Appels de note.** Dans le même corps que le texte, en exposant sans décalage supplémentaire. Les appels de note se trouvent toujours avant la ponctuation. Un appel de note qui suit un mot en italique se met en romain. L'appel de note est toujours collé au mot auquel il se rapporte, sans espace.

**Citations.** Les citations courtes insérées dans le texte se placent entre guillemets français (« ... ») et en romain. Pour une citation à l'intérieur d'une citation, utiliser un seul guillemet anglais (' ... '). Pour que le texte a été coupé volontairement par l'auteur, utiliser des crochets droits [...] ; de même pour restituer un ou plusieurs mots. Ne pas mettre de crochets en tête d'une citation, et toujours commencer par une majuscule à l'initiale, si elle constitue un énoncé autonome. Les citations en langue étrangère sont toutes intégralement traduites ; la version originale sera reportée en note de bas de page.

**Italique.** L'usage de l'italique est réservé aux titres d'ouvrages et mots en langue étrangère.

**Nombres.** En lettres sauf pour les sommes d'argent et les statistiques, à donner en chiffres : 250 000 € ; 33 %.

**Noms propres.** Indiquer toujours, lors de la première occurrence, le prénom entier des personnes/auteurs cité(s) dans le texte, puis n'indiquer que le nom. Ne pas écrire de noms entièrement en capitales.

**Notes de bas de page.** En numérotation arabe continue et automatique, en bas de page.

**Siècles.** Le quantième est en chiffres romains et en petites capitales ; l'abréviation en exposant : XVII<sup>e</sup> siècle.

### RÈGLES BIBLIOGRAPHIQUES

**Abréviations en notes de bas de page.** Dans les notes, la référence bibliographique complète de l'ouvrage est donnée la première fois. Pour la seconde occurrence d'une référence, répéter la référence abrégée (Nom, date) et toujours ajouter « cité n. 00 », avec le volume et n° de page auquel on renvoie si nécessaire : Michaud, 1999, cité n. 6, p. 12.

**Articles.** Utiliser « dans » (et non *in* ou in) pour situer un article ou une contribution dans une revue, un recueil ou un ouvrage collectif : Prénom Nom, « Titre article », dans *Titre ouvrage ou revue*, tome/numéro, date, p. 00-00.

David Sylvester, « Bacon's Course », dans *Modern Painters*, 6/2, été 1992, p. 14-21. Exemple : Kristel Smentek, « Pierre-Jean Mariette, le connaisseur d'estampes », dans Sophie Raux, Nicolas Surlapierre, Dominique Tonneau-Ryckelynck éd., *L'estampe : un art multiple à la portée de tous ?*, (colloque, Lille, 2007), Villeneuve d'Ascq, 2008, p. 171-189.

**Actes de colloque.** Indiquer le nom de l'éditeur scientifique comme nom d'auteur suivi de « éd. », *Titre*, (« colloque », ville, date), lieu, date. Exemple : Sophie Raux, Nicolas Surlapierre, Dominique Tonneau-Ryckelynck éd., *L'estampe : un art multiple à la portée de tous ?*, (colloque, Lille, 2007), Villeneuve d'Ascq, 2008.

**Auteur.** Toujours donner le prénom de l'auteur en toutes lettres, suivi de son nom sans séparateur (n'écrire que les premières lettres en majuscules). Utiliser la virgule comme séparateur entre les noms d'auteurs ; quand il y en a plus de trois, ne citer que le premier nom, suivi de la mention « *et al.* ».

**Catalogues d'exposition.** *Titre de l'exposition*, éditeur scientifique du catalogue suivi de « éd. », (« cat. expo. », ville, institution, date d'exposition), lieu d'édition, date. Exemple : *The Age of Chivalry: Art in Plantagenet England, 1200-1400*, Jonathan J. G. Alexander, Paul Binski éd., (cat. expo., Londres, Royal Academy of Arts, 1987), Londres, 1987.

**Lieux d'édition.** En français (Turin, Londres) ; utiliser le signe « / » comme séparateur entre les noms de lieux, sans espace avant ou après. Ne pas mentionner le nom de l'éditeur (sauf dans la liste au début des articles ACTUALITÉ).

**Livres.** Prénom Nom, *Titre*, lieu d'édition, date. Exemple : Yves Michaud, *Critères esthétiques et jugement de goût*, Nîmes, 1999.

**Livres appartenant à une collection.** Le nom de collection (suivi du numéro du volume) apparaît entre parenthèses et en italiques, après le titre de l'ouvrage. Exemple : Françoise Waquet, *Le modèle français et l'Italie savante. Conscience de soi et perception de l'autre dans la République des lettres (1660-1750)*, (Collection de l'École française de Rome, 117), Rome, 1989.

**Livres réédités.** Mettre entre parenthèses la date originale (précédée éventuellement du lieu d'édition) avant la mention « lieu, date ». Indiquer si besoin le nom de l'éditeur moderne suivi de « éd. ». Exemples : Francis Haskell, Nicholas Penny, *L'Antico nella storia del gusto. La seduzione della scultura classica, 1500-1900*, (New Haven/Londres, 1981) Turin, 1984. Giovan Pietro Bellori, *Le vite de' pittori, scultori ed architetti moderni*, Evelina Borea éd., (Rome, 1672) Turin, 1976.

**Livres traduits.** La référence bibliographique originale, introduite par « éd. orig. : » apparaît à la fin, entre crochets. Exemple : Aldo Schiavone, *L'histoire brisée. La Rome antique et l'Occident moderne*, Paris, 2003 [éd. orig. : *La storia spezzata. Roma antica e Occidente moderno*, Rome, 1996].

**Titre.** Essais, livres, catalogues, revues en italiques ; articles entre guillemets.

**Thèses et mémoires.** Prénom Nom, *Titre*, « thèse », université, date. Exemple : Muriel Clair, *Du décor rêvé au croyant aimé. Une histoire des décors des chapelles de mission jésuite en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, thèse, Université du Québec à Montréal, 2008.

### **Précisions pour les articles de la rubrique TRAVAUX**

Les références bibliographiques complètes sonnées en fin d'article sont précédées de : « Nom [en petites capitales], date : » ; les catalogue d'expositions sont précédés de : « *Titre abrégé (réduit à trois mots)...*, date ». Ces entrées, classées par ordre alphabétique, seront indiquées dans le texte courant entre parenthèses, avec éventuellement l'indication du numéro de page : (MICHAUD, 1999, p. 12).

#### Exemples :

– NEES, 2002 : Lawrence Nees, *Early Medieval Art*, Oxford, 2002.

– VALÉRY, (1921) 2002 : Paul Valéry, *Eupalinos ou l'architecte*, Paris, (1921) 2002.

– *Age of Chivalry...*, 1987 : *The Age of Chivalry: Art in Plantagenet England, 1200-1400*, Jonathan J. G. Alexander, Paul Binski éd., (cat. expo., Londres, Royal Academy of Arts, 1987), Londres, 1987.

NB : si l'on renvoie à plusieurs ouvrages d'un même auteur publiés la même année, distinguer les références par l'emploi des lettres a, b... après la date, selon l'ordre d'apparition dans l'article : MICHAUD, 1992b.